

Puy-l'Evêque, le 16 juillet 2020

ARRIVÉ LE :

23 JUL. 2020

PRÉFECTURE DU LOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le quinze juillet deux mille vingt, à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis en assemblée ordinaire, au lieu habituel des réunions, sous la présidence de Serge GUERIN, Maire.

Etaient présents : MM. GUERIN, DA COSTA, BURDO, MMES GAULIER, CHANSON, MM. BOUDET, BOUSSENARD, MMES BRU, FAILLE, LUCAS, POMMIER, STEPHAN, MM. LACOSTE, NADAL, TEIXEIRA, TOCAVEN.

Absents excusés : Mme PASTOR pouvoir à Mme POMMIER, M. CANDELIER pouvoir à Mme CHANSON, M. SANCHEZ pouvoir à M. BOUDET.

Secrétaire de séance : Mme CHANSON.

Objet : *Délégations consenties aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués.*

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2122-18) lui permettent de déléguer un certain nombre de ses compétences aux adjoints et à certains conseillers municipaux.

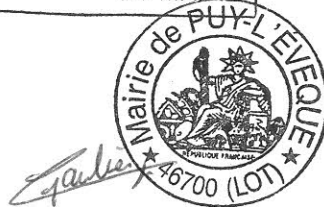
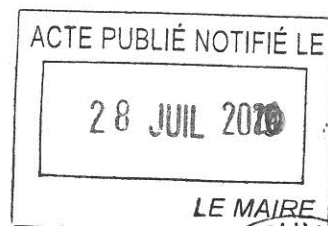
Monsieur le Maire propose les attributions suivantes :

- **1^{er} Adjoint : Monsieur Jean-Louis DA COSTA :**
 - Administration générale
 - Voirie
 - Bâtiments communaux
 - Gestion des cimetières
- **2^{ème} Adjoint : Madame Joëlle GAULIER :**
 - Urbanisme
 - Administration générale
 - Bâtiments communaux
- **3^{ème} Adjoint : Monsieur Benvenuto BURDO :**
 - Finances
 - Défense sécurité
 - Marchés et travaux
 - Commerce, Artisanat, Viticulture
- **4^{ème} Adjoint : Madame Marie-José CHANSON :**
 - Ecoles
 - Affaires sociales
 - Communication

- **5^{ème} Adjoint : Monsieur Lionel CANDELIER :**
 - Gestion du personnel
 - Sports
- **Conseillère déléguée : Madame Yolande POMMIER :**
 - Associations
 - Animation
- **Conseillers délégués : Monsieur Philippe TOCAVEN
et Monsieur Thibault TEIXEIRA :**
 - Jeunesse
 - Sports
- **Conseillère déléguée : Madame Dominique BRU :**
 - Animation
 - Communication
 - Tourisme
- **Conseillère déléguée : Madame Hélène PASTOR :**
 - Culture
 - Associations

Monsieur le Maire soumet l'ensemble de ces propositions aux membres du Conseil Municipal.

Fait et délibéré à Puy-l'Evêque, les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Serge GUERIN



ARRIVÉ LE :

23 JUIL. 2020

PREFECTURE DU LOT